Auberge à la Rose : Marion du Faouët tente de détrousser un marchand

La plus célèbre des brigandes du royaume, **« Marion du Faouët »,** a sévi dans la Ville close de Quintin, le mardi 31 décembre 1751. Venant de Mellionnec où elle était hébergée et protégée par René-Gabriel de Robien, issu d'une famille bien connue au Foeil, la morbihanaise avait été aperçue du côté du **« Garatoué ».** Mais personne ne prit garde à cet avertissement, pour le moins prémonitoire. Personne ne s'offusqua non plus, quand la cheffe de bande dévala **« Curebourse »**, préférant pénétrer dans la cité médiévale par la **« Porte-Neuve »**, plutôt que la **« Porte St-Julien ».** Flanquée du Corbeau, de la Gargouille et du Renard, trois acolytes, elle laissa son cheval au pied de la Collégiale et se fraya un chemin jusqu'à la **« Cohue ».** Elle ne fut nullement dépaysée par cette halle massive, pareille à celle de sa commune natale. Depuis cet observatoire grouillant de badauds en ce jour de la St-Sylvestre, la belle rousse scruta attentivement les allées et venues de l'Auberge à la Rose. A cet endroit, le chassé-croisé des tisserands et des négociants toiliers battait son plein. C'est là que se situait le bureau des mesures, avec la redoutable table, véritable juge de paix des normes en vigueur. Mais Marion espérait mieux et attendait l'intrusion d'un gros bonnet, une sorte de caïd du cartel de la toile. Elle visait un riche marchand facilement reconnaissable à sa tenue vestimentaire. Ce fut sur un malouin qu'elle jeta son dévolu. En haut de forme et queue de pie, l'homme ne passait pas inaperçu, à l'entrée de la porte-nord de la Ville. Allait-t-elle user de la bastonnade pour le détrousser et s'emparer de ses écus ? Allait-t-elle tenter de le séduire pour abuser de sa confiance ? Elle réfléchit un instant et opta pour la méthode douce.

La brigande se fait passer pour une tisserande

Depuis l'exécution de son concubin et associé le 28 mars 1747 à Rennes, la brigande au grand coeur multipliait les amants sans lendemain, rencontrés au fil des foires qu'elle écumait. Entrant dans l'auberge, la flamboyante en jupons trouva l'inspiration et attira l'attention de « **l'étranger »**. Elle se fit passer pour une tisserande prête à négocier directement avec un marchand, pour s'affranchir de la tutelle coûteuse des négociants locaux, dont les beaux hôtels particuliers commençaient à fleurir partout en ville, notamment celui des Glais à peine inauguré, dans le fauboug St-Thurian, en cette année 1751, et celui des Pério, bâti en 1740, Place du Martray. Copiés-collés des **« malouinières »**, ces deux immeubles n'avaient pas manqué d'impressionner « Marion du Faouët » lorsqu'elle était déjà venue à Quintin à l'occasion des grandes foires, dont la **« St-Martin »**, le 11 novembre. Ces grands marchés étaient son domaine de prédilection. Elle observait les marchands, repérait ceux qui se remplissaient les poches et les attaquaient quand ils repartaient. Une fois, elle en suivit un jusqu'à la maison de **« Haute-Folie »** et le soulagea, avant qu'il ne s'acoquinât avec une fille de joie. Mais ce mardi, il s'agissait de séduire l'un de ces **« messieurs de St-Malo »** en usant d'un subterfuge. Avec sa chevelure châtaigne-roux en partie ceinte dans une coiffe de toile blanche, ses yeux gris, ses tâches de rousseur, **« Marionig »** faisait facilement tourner la tête aux hommes. Et là encore la magie s'opéra. Elle entra aisément en conversation

avec celui qui faisait fortune en vendant les **« Quintes »** depuis la cité corsaire. Ces toiles réputées pour leur finesse et leur blancheur, s'exportaient en Amérique latine, via le port de Cadix en Espagne.

Le pouvoir de séduction de Marion du Faouët

Prétextant une fatigue, elle abrégea sa quête de contrat, prit congé de son interlocuteur et demanda une chambre à l'aubergiste. Déçu, bien qu'aguiché, le marchand attendit un peu, puis emprunta l'escalier desservant l'étage. Il chercha un moment avant de repérer la modeste pièce où la fausse-tisserande était couchée. Depuis son lit de coin, immergée sous un gros édredon en balle d'avoine, Marion voyait se dérouler le scénario idéal, à savoir inviter sa proie entre les draps rêches et ses bras câlins. Le piège se refermait sur le malouin qui ne se doutait de rien et paraissait plutôt heureux de s'offrir un 5 à 7. Ils firent l'amour sans détour, et le marchand apprécia l'offrande de la brigande. S'il n'avait pas fait attention à la cicatrice qu'elle portait sur le front, il découvrit, entre deux élans un grand **« V »** sur son épaule dénudée. Il contint sa stupeur et se souvint qu'il avait vu une femme ainsi marquée au fer rouge. C'était en mars 1747, il était pour affaires à Rennes, et il avait découvert cette pauvre fille dévêtue et exhibée sur la place publique, près des Lys. Pour un peu elle aurait été pendue elle aussi, après avoir été fouettée, mais elle avait sauvé sa peau grâce au témoignage du père de ses filles, Henri Pezron, qui l'avait disculpée. Le **« V » comme voleuse** lui fit faire le rapprochement, mais bizarrement il n'écourta pas les ébats, pensant qu'il contrôlait la situation, persuadé qu'il n'allait pas se faire détrousser. Il ressassa la scène de la capitale bretonne et se persuada qu'il avait, bel et bien, cédé aux charmes de l'héroïne populaire. Sentant l'ardeur de son partenaire faiblir, celle que l'on surnommait encore **« Finefont »** soupira avoir envie de satisfaire un besoin naturel. Fine et rusée, comme le signifiait son sobriquet, elle sortit sur le pallier. Ouvrant une fenêtre sur l'arrière, elle sauta sur un toit en sous pente, puis se projeta dans la rue du **« four-à-ban »**. Après avoir hélé du **« Bas Jar »** ses 3 sbires qui faisaient le guet, elle s'enfuit par les **Douves.** Récupérant sa monture, elle monta par la **« Carre aux vaches »** et sortit de la Ville close.

Le marchand s'éprend de la « Robin des Bois »

A hauteur du **Château de Robien**, elle fit un détour vers le banc où des gueux attendaient des restes de ripailles, et leur distribua quelques pièces. Elle se demanda soudain si son bienfaiteur de Mellionnec avait un lien de parenté avec le Marquis d'alors. Arrivée au lieu-dit **« La Récompense »**, Marion du Faouët se dit que ce n'était pas son jour de chance et que ce serait pour une autre fois. Elle sévissait rarement en dehors de ses Montagnes Noires et de la Cornouaille, qui vient jusqu'au Vieux-Bourg, mais comme elle l'avait fait au château de Guingamp, elle rêvait de s'attaquer un jour à celui de Quintin. **« crier, frapper et briser »** tel était l'objectif de la bande. Resté sous la couette, le marchand s'ébroua, à la fois marri et ravi de cette aventure. Lui qui fréquentait aussi la maison de **« Haute Folie »** se lança dans un comparatif favorable à la bandit de grands chemins Il rajusta ses habits, reprit son haut de forme qui trônait sur la table de nuit, vérifia gousset et bourse, puis redescendit avec contenance dans la grande salle commune de l'Auberge à la Rose. En cette fin d'après-midi le brouhaha était retombé

d'un cran, il ne restait plus guère que quelques tisserands attablés devant un **« châmilla »**, cette boisson à l'hydromel très en vogue. Apercevant la patronne, il fit quelques pas vers l'arrière-cuisine et hésita à lui conter son embrouille. Il se ravisa en pensant qu'il n'avait pris que du plaisir dans les bras de la **« Robin des Bois »** bretonne. Il frémit en s'avisant qu'il aurait pu réagir violemment en découvrant le **« V »** boursouflé sur la peau de son amante éphémère. Plusieurs objets contondants se trouvant à portée de sa main, il aurait pu asséner un mauvais coup à la belle minaudière. A l'inverse, c'est lui qui aurait pu être frappé par la simulatrice qu'il avait dans les bras. Mais fidèle à sa devise **« pas d'effusion de sang »**, la détrousseuse, sur le point d'être démasquée, préféra déguerpir.

<u>...et met un cierge à la Vierge à la Quenouille</u>

Magnanime comme le fut St-Malo, qui soit dit en passant était le filleul de St-Brandan, le marchand paya la chambre qu'il n'avait pourtant pas commandée, et gratifia même la commerçante d'un bon pourboire. En sortant, il tourna à gauche au coin de la halle aux viandes, longea les maisons des chanoines aux belles pierres de taille, et s'engouffra dans la Collégiale. Il mit un cierge à la Vierge à la quenouille, dans la future église paroissiale, puis reprit le long chemin des rouliers, vers la Côte d'Emeraude. Le souvenir de son guet-apens s'estompa au fil des lieues pour laisser place à sa cupidité, son désir de réaliser de gros gains en revendant au Pérou ou au Mexique les balles de toiles qu'il venait d'acquérir. Certaines d'entre elles ne contenaient-elles pas des pièces en grande laize de 625 aunes, alors que l'essentiel était composé de pièces en petite laize de 794 aunes. Un pactole de plusieurs milliers de livres. Chevauchant sur la voie d'Alet à Carhaix, Marie-Louise Tromel, c'est son vrai nom, frissonna soudain en pensant qu'elle aurait pu être arrêtée à Quintin. Elle se souvint de ses interpellations à Auray et Poullaouen, de son évasion de la prison de Quimper, de la décision des juges d'Hennebont de la faire fouetter en public et de la marquer dans ses chairs de l'infâme « **V »**. Une trace indélébile qui faillit lui être fatale lorsqu'elle s 'abandonna quasi-nue au marchand malouin, alors qu'elle prenait pourtant d'habitude la précaution de cacher ce signe distinctif qui pouvait lui coûter cher. Elle sentit d'ailleurs le vent tourner lorsqu' à son retour au manoir du Poul, près de Rostrenen, Gabriel-René de Robien, avait été arrêté sur ordre du roi et enfermé dans un couvent à Pontorson. C'est l'influente famille du petit noble, homme de mauvaise vie qui faisait danser nues des paysannes ingénues, qui décida de mettre fin au scandale arrivé aux oreilles de Louis XV. Sans protecteur et de plus en plus menacée, la brigande décida de se mettre au vert à Nantes. Et pourtant d'aucuns crurent à nouveau l'apercevoir dans les environs, notamment à **la foire des Ladres** un 22 septembre, ou encore dans l'avant-cour du Château. Mais ce n'était qu'une illusion et le début d'un mythe entretenu par la croquemitaine. Le marchand rêvait pour sa part d'une liaison durable avec l'aventurière. Il conservait le doux souvenir de cette étreinte impromptue dans la chambre de l'Auberge à la Rose.

<u>Le malouin rêve d'un fol amour</u>

Il ne savait pas comment trouver grâce auprès de cette Mandrin en jupe, dont les jours étaient désormais comptés. Il ignorait qu'elle le haïssait comme elle bannissait tous

les riches. Il voulait l'aimer, et lui offrir le meilleur du lin, coiffes, cols, manchettes, sans oublier les jupons les plus affriolants et, dans leur lit, des draps fins portant le label « Quintin ». Il imaginait se promener à son bras sur les remparts de St-Malo, quand, repentie, elle serait devenue la gente dame qu'elle n'avait jamais été. Avant tout cela, avant de lui proposer de s'établir dans sa splendide **« malouinière »**, c'est lui qui devait maintenant la retrouver, soit un mardi, soit un vendredi, jours de marchés des toiles. Le temps passa et il ne la revit jamais. Profitant de ses rendez-vous avec les négociants-toiliers, il avait espéré la croiser dans les petites rues bordant la « **Cohue ».** Il prit même pension à **l'Auberge de la Geôle**, près de **la Chapelle Notre-Dame- d'entre-les-Portes**, mais en vain. Au fil des années son espoir s'amenuisait, il se disait qu'il ne pourrait pas refaire sa vie et qu'il souffrirait encore longtemps de son veuvage. En désespoir de cause il revint à l'Auberge à la Rose, et demanda à la femme du tenancier de lui servir d'entremetteuse. Pour s'assurer de son concours, il lui glissa quelques assignats dans la poche de son tablier. Mais Marion ne revint pas. Elle ne revint pas non plus au Faouët. En exil à Nantes depuis bientôt 3 ans elle fut arrêtée par la maréchaussée pour vagabondage dans la rue. Elle avait été reconnue par un bourgeois de Gourin qu'elle avait escroqué. Transférée et emprisonnée à Quimper, elle, la reine de l'évasion, ne put cette fois scier les barreaux de son cachot comme elle l'avait fait dans la nuit du 9 au 10 septembre 1752. Jugée dans la capitale de la Cornouaille, après un procès interminable, elle fut condamnée **« à être pendue et étranglée jusqu'à ce que mort s'en suive »**.. La sentence fut exécutée le 2 août 1755, à 6 heures du soir, sur l'actuelle place St-Corentin, en présence d'une foule considérable. Son bourreau, Jacques Gloaër, lui infligea en préliminaire d'atroces blessures aux jambes. En chemise, avec 3 cordes au cou, elle monta sur l'échafaud, sans entendre le frère d'un couvent voisin, qui l'exhortait à la prière en lui tendant un crucifix. Son corps pantelant ne resta pas longtemps au bout du gibet, on l'enterra rapidement dans une fosse commune. **« Marionig »**, la femme de mauvaise vie, avait 38 ans.

FIN

Notes pour le lecteur *:*

Dix rues, voire plus, portent le nom de « Marion, du Faouët », notamment à Rennes, Quimper, Concarneau, Carhaix, Sené, Quéven, Lécousse…

Environ vingt livres, consacrés à « Marion du Faouët » , sont encore recensés.

Un film « Marion du Faouët », avec Carole Richert dans le rôle de l'héroïne, est sorti en 1997. Plusieurs téléfilms et des courts métrages ont été tournés.

La pièce de Colette Cosnier, « Marion du Faouët, la catin aux cheveux rouges » a été jouée au théâtre de l'ADEC à Rennes, le 20 septembre 2025.

Une crèche associative « Marion du Faouët » existe à Rennes, 17 rue Jules Rieffel, de même que la « Maison Marion du Faouët », quartier Redon-Arsenal.

Au Faouët, c'est la chorale Marion qui perpétue le souvenir de la petite mendiante devenue brigande.

Et à Quintin ? Une pièce de théâtre a été jouée dans les années 80 dans la cour du Château.



Quintin - Place 1830, et la Grande-Rue